Comment expliquer la variation entre discours évaluatifs ?

L'exemple des constructions « *verbe* (+ *préposition*) + *interrogative* » Valentin D. Richard

Introduction

Nous nous intéressons aux verbes acceptant un complément composé d'une préposition régissant une interrogative, ex. *dépendre* (1). (Defrancq, 2000) remarque qu'il existe une variation à propos de la présence de la préposition. Il atteste de structures « *verbe* + *préposition* + *interrogative* » (VI) tout comme « *verbe* + *interrogative* » (VI) pour les mêmes verbes, ex. (2).

- (1) Ça dépend de comment on mesure. (VPI)
- (2) Ça dépend comment on mesure. (VI)

Defrancq observe aussi que les sources ne sont pas unanimes sur leur jugement face à ces structures. Par exemple, Le Bon Usage (Grevisse & Goosse, 1993) qualifie VI de « littéraire » et VPI tenant de l'« oral familier ». D'autres sources, au contraire, jugent VI comme relevant du « langage familier » et estiment VPI impossible. L'objectif de cette étude est de comprendre comment de telles attitudes évaluatives et prescriptives divergentes peuvent apparaître et s'entretenir.

Pour tenter de répondre à cette question, nous reprenons les sources de Defrancq, en y ajoutant d'autres pour diversifier le type de contenu. Le corpus d'étude se constitue de 2 documents scientifiques en syntaxe, 4 réponses sur des forums en ligne traitant de grammaire, et 10 grammaires, dont une de FLE. Nous comparons les caractéristiques normatives de leur discours sur les données VI et VPI et les justifications de ces jugements. Notamment, nous souhaitons confronter ces normes évaluatives à la norme objective, au sens de (Rey, 1972). Pour ce faire, nous recueillons des fréquences d'occurrence dans de grands corpus pour identifier les variables influençant la présence de l'interrogative, et ainsi outrepasser les limites de données de Defrancq.

Variation dans les discours évaluatifs

Pour les verbes à rection prépositionnelle, la structure VI est jugée de manière très différente selon les auteurs : d'agrammatical à acceptable en passant par variable parmi les locuteurs. À part Le Bon Usage, si catégorisation il y a, elle est reléguée au « français oral ». La structure VPI est jugée encore plus sévèrement, dont agrammaticale par 4 sources.

Certaine sources ont des discours plus normatifs que d'autres. Nous le mesurons grâce aux critères identifiés par Rey : présence d'une règle unique, rejet de certaines données sans critère objectif et préjugés logicistes (Deulofeu, 1982). Nous pouvons ajouter à cette liste de symptômes du prescriptivisme la proposition de stratégies d'évitement. Par exemple la phrase (3) proposée par (Kalmbach, 2020), et reprise comme argument d'autorité sur le forum <u>Question Orthographe</u> (QO), utilise un nom et un verbe « supports » pour assurer *dépendre de + SN*.

(3) Cela dépend de la question de savoir si nous en aurons le temps.

Norme objective

Dans le corpus <u>frTenTen2023</u> de web écrit (23 milliards de mots), nous identifions 18 verbes acceptant la structure VPI en plus de 200 occurrences chacun. Outre les prépositions \hat{a} et de, sur est aussi possible (ex. s'interroger sur + I). Certains verbes peuvent accepter plusieurs prépositions (ex. réfléchir \hat{a} / sur + I). La variété des verbes et des interrogatives observées confirment l'hypothèse que cette construction est bien attestée et cohérente avec la grammaire française. Il y a cependant quelques disparités. Les verbes parler \hat{a} , se concentrer sur et porter sur n'ont (quasiment) aucune attestation de VI. À part ceux-là et réfléchir \hat{a} , tous les verbes observent plus d'occurrences de VI que de VPI.

Grâce à des tests d'indépendance du χ^2 (p < 0,01), nous confirmons certaines tendances identifiées par Defrancq, notamment que les interrogatives en *comment* favorisent le maintient de la préposition, alors que celles en *si* favorisent son absence. De plus, comme le suggèrent certains jugements, les genres textuels plus formels favorisent effectivement VI à VPI, même si cela cache une grande variabilité selon les verbes. Pour *dépendre*, nous avons aussi identifié que lorsque le sujet n'est pas réduit à *tout* ou *ça/cela*, la préposition est presque toujours présente.

Raisons de la variation entre les discours

La première raison qui explique le désaccord sur la variation VPI vs VI est le manque de données. Les sources d'exemples du Bon Usage sont majoritairement des textes littéraires. Ainsi, s'il qualifie la variante VI de littéraire, c'est probablement parce que c'est là seulement qu'il a observé cette tournure, malgré tout assez rare. D'autres auteurs ont dû y être exposés dans des contextes moins formels (comme à l'oral informel ou sur internet pour Kalmbach), ce qui a pu biaiser leur jugement.

La seconde raison est inhérente à notre objet d'étude. L'interrogative est une complétive, mais elle arbore parfois des traits qui peuvent sembler nominaux, notamment l'absence de subordonnant, les éléments « ce que/qui » ou la compatibilité avec infinitif. En particulier, l'affinité des éléments interrogatifs pour VI ou VPI peut augmenter l'imprécision perçue du concept syntaxique, et ainsi contribuer à une différence de points de vue. De plus, des notions théoriques insuffisantes peuvent handicaper la compréhension, et donc l'acceptation, de ces constructions. Par exemple, les internautes du forum French Stack Exchange (FSE), manquant la notion de complétive complément oblique, ne réussissent pas à expliquer les exemples pourvus. Dans leur cas, cela n'aboutit pas à un rejet, mais on peut supposer que c'est le cas d'autres sources. De la même manière, la conception de la sémantique des interrogatives subordonnées varie selon les sources. Comme cette conception est utilisée pour rejeter certaines tournures, l'acceptabilité varie avec elle.

Enfin, le média et l'intention sont une source importante de variation. La différence entre les réponses du FSE et celle de QO est particulièrement intéressante. Sur FSE, on observe un dialogue constructif de tentatives de réponses partielles descriptives, alors que sur QO, les réponses sont plus normatives et se veulent suffisantes. Ces deux schémas d'interactions poussent les utilisateurs à s'orienter vers des évaluations opposées.

Références

Defrancq, B. (2000). Quelques normes, intuitions et faits relatifs à l'interrogation indirecte. In

Corpus : Méthodologie et applications linguistiques (p. 322-330). Honoré Champion.

http://hdl.handle.net/1854/LU-122004

- Deulofeu, J. (1982). À propos des préjugés logicistes dans l'analyse grammaticale : Le cas des prépositions, hypothèses linguistiques et sociolinguistiques. *Recherches sur le français parlé*, *4*, 45-70.
- Grevisse, M., & Goosse, A. (1993). Le Bon Usage (13e édition). Duculot DeBoeck.
- Kalmbach, J.-M. (2020). *Guide de grammaire française pour étudiants finnophones*. Jyväskylän yliopisto. http://research.jyu.fi/grfle/index.html
- Rey, A. (1972). Usages, jugements et prescriptions linguistiques. *Langue française*, *16*(1), 4-28. https://doi.org/10.3406/lfr.1972.5701